
Attribution du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017 au Dr Louis Bernard

Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), le Prix Victor-Théodule Daubigny 2017 a été remis au Dr Louis Bernard pour souligner sa contribution à l'avancement de la profession.

Dr Louis Bernard est né en Belgique et est arrivé au Canada à l'âge de 10 ans avec sa famille en 1948. Il obtient son diplôme de l'École de médecine vétérinaire en 1961. Il se lance en pratique des grands animaux et a un faible pour les chevaux. Il a participé à la fondation de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ), dont il a été vice-président et président. Il a été un pionnier du regroupement de vétérinaires au sein de cliniques vétérinaires. Il quitte la Clinique vétérinaire de Sherbrooke pour s'occuper à temps plein de l'AMVPQ. Par la suite il a été successivement sous-ministre adjoint au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), président de la Commission des courses du Québec, de nouveau sous-ministre adjoint au MAPAQ et finalement vice-président de la Société de financement agricole. Il est maintenant retraité dans le canton de Magog.

Le texte de présentation du Dr Yvan Rouleau est reproduit intégralement dans les pages suivantes. La SCPVQ a voulu honorer Dr Louis Bernard en lui remettant le Prix Victor-Théodule Daubigny.

Félicitations Dr Bernard!



Le 6 mai 2018, Dr Yvon Couture,
président de la SCPVQ, remet le Prix
Victor-Théodule Daubigny 2017 au
Dr Louis Bernard.

Le Prix Victor-Théodule Daubigny est une distinction créée par la SCPVQ en l'honneur du Dr Victor-Théodule Daubigny qui a créé la 1ère école française de médecine vétérinaire en Amérique du Nord. Le prix montre une effigie en bronze du Dr Victor-Théodule Daubigny accompagnée d'une plaque personnalisée, le tout monté sur un support de bois.
(Photo SCPVQ)

Allocution de la présentation du Dr Louis Bernard, récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017

Le texte suivant a été préparé et présenté par Dr Yvan Rouleau, vétérinaire retraité du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, lors de la présentation du Prix Victor-Théodule Daubigny au Dr Louis Bernard, le 6 mai 2018.

Monsieur le président de la Société, Dr Yvon Couture,
Messieurs les membres du Conseil d'administration,
Consœurs, confrères dans la profession,
Ami(e)s du patrimoine vétérinaire,

Je vous remercie de la confiance que vous me faites de me prêter votre lutrin pour 15 minutes, comme me l'a mentionné le Dr Alain Moreau. C'est un mandat agréable que vous me confiez, mais délicat et difficile : résumer 80 ans de vie et 50 ans de carrière en quelques minutes. Laissez-moi souligner la présence de la conjointe de Louis, Chantal, ainsi que deux de ses fils, Martin et Pierre, ce dernier accompagné de sa fille. Confrère dans la profession, collègue au conseil de direction du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), et m'ayant gratifié de son amitié, le récipiendaire du prix Victor Théodule Daubigny mérite que nous retracions les étapes charnières de sa vie et les moments forts de sa carrière, pour mieux mettre en relief ses qualités de leader.



Dr Yvan Rouleau (Photo SCPVQ)

Louis voit le jour le 9 avril 1938, dans la commune wallonne de Fontin, près de la ville d'Esneux. Il est issu d'une famille de paysans. L'enfant naît et grandit bien, dit-on. Déjà se dessine une force physique imposante. Quiconque lui a serré la main sait de quoi je parle... En 1940, la Belgique est envahie par les troupes d'Hitler. Les Bernard survivent. En 1948, la reconstruction de l'Europe par le plan Marshall débute. Les Bernard décident de tenter le rêve américain au Québec. Henryville, dans la région de la baie Missisquoi, les accueillera. La traversée de l'océan en bateau ne sera pas de tout repos pour le jeune Louis, qui souffrira du mal de mer pendant toute la traversée. Résilient, cette première épreuve ne l'empêchera pas de rêver à une carrière de capitaine au long cours qu'il réalisera comme capitaine de son voilier Hughes de 26 pieds dans les eaux internationales lors des régates sur le lac Memphrémagog, destination Newport, Vermont, USA.

Le jeune Louis fréquente l'école primaire du village. Comme la famille demeure en milieu rural, à quelques kilomètres de l'école, le père Bernard organise le transport de son rejeton. Une voiture hippomobile le conduira à l'école à chaque matin. C'est là que naîtra son amour, que dire, sa passion pour les chevaux. Le cours scientifique terminé à St-Jean, notre récipiendaire s'inscrit à l'École de

médecine vétérinaire, d'où il sortira, diplôme en poche en 1961. Il est audacieux. Il décide de s'installer à Sherbrooke, dans le fief de feu Lionel Gendreau, dont la renommée, à l'époque, dépasse déjà la région des Cantons. Le jeune vétérinaire devra faire ses preuves et se montrer à la hauteur.

Louis s'intéresse à toutes les espèces. En plus de la pratique bovine qui accapare une partie de son temps, il développe une pratique équine enviable, notamment à l'hippodrome de Sherbrooke. Ses compétences sont rapidement reconnues; ses succès le propulsent à des incursions à l'hippodrome de Québec, où il devient attiré à l'écurie Baril-Cyrenne, qui trône sur les courses dans la Capitale nationale. Sherbrooke est une ville universitaire, capitale des cantons de l'Est. La population d'animaux de compagnie foisonne. Louis ne recule pas. En 1964, Il achète un lopin de terre à Fleurimont et y construit une clinique moderne, avant-gardiste pour le temps. C'est également à cet endroit qu'il gardera un des meilleurs étalons Arabe que le Québec ait comptés : Zabès.

En 1969, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) est fondée. Lors de la réunion de fondation, à Saint-Hyacinthe (ça rappellera des souvenirs à certains dans la salle), Louis est élu vice-président. Pendant 14 ans, il en fera son leitmotiv. Devenu président en 1974, c'est à lui qu'incombera la tâche de conduire les négociations pour le renouvellement de l'entente ASAC. De l'échec des négociations, émergera le désengagement des vétérinaires en 1975-1976. La situation se corse et, après plus de 6 mois, la solidarité s'effrite. Mais Louis garde le cap. Finalement l'arrivée de Jean Garon, à la tête du ministère en décembre 1976 dénouera l'impasse.

En 1971, Louis déboulonne un mythe solidement ancré chez les vétérinaires : que la pratique rurale doit se faire en solo, 24 heures par jour, 7 jours sur 7. C'est à ce prix que tu deviens un vrai. Même s'il est bien dédié à sa clientèle, Louis croit fermement à la possibilité d'une vie professionnelle de meilleure qualité. Précurseur, il s'adjoint un jeune gradué, le Dr Pierre Martin. Puis ce sera le Dr Julien Rompré, puis feu Martin Bélanger, tant et si bien que la clinique vétérinaire de Sherbrooke devient un modèle d'intégration pour la profession. La plupart d'entre nous connaissons la suite. La clinique de Sherbrooke se veut une véritable PME, que Louis quittera en 1978, pour s'occuper à temps plein de l'AMVPQ., et ce non sans raison.

À cette époque, l'agriculture québécoise est en mouvance rapide grâce à l'impulsion de Jean Garon. Fin observateur, Louis se rend bien compte que les vétérinaires sont absents des grands forums de discussions et de décisions qui dirigent l'évolution du monde agricole. Les vétérinaires sont trop occupés à leur pratique quotidienne pour relever la tête et s'offrir une vue d'ensemble de ce qui se passe dans les officines. Louis entreprend donc de remédier à la situation et d'inscrire l'association parmi les grands forums qui regroupent l'UPA, la coopérative Fédérée, les intégrateurs, les fournisseurs d'intrants. En clair, les vétérinaires deviennent visibles ailleurs que dans les étables. Les médias parlent d'eux comme jamais auparavant. Cette incursion chez les décideurs agricoles portera des effets tangibles. Louis réussit à convaincre le ministre Garon de se pencher sur la situation un peu vétuste de l'ASAC et du retard du Québec dans l'offre d'une médecine préventive adaptée et de qualité, ainsi que sur la situation préoccupante des résidus médicamenteux dans les denrées d'origine animale. Ce sera le Comité d'étude sur la santé animale, co-présidé par feu Marcel Pelletier, qui remettra un rapport de 63 recommandations en mars 1983.

J'avais commencé à rallumer les braises des services vétérinaires provinciaux à mon arrivée en poste en mai 1982. L'arrivée de Louis comme sous-ministre adjoint en septembre 1983 allait donner une

impulsion nouvelle à ce que j'avais humblement débuté. Mise en œuvre de l'article 9 de la loi des médecins vétérinaires pour contrôler l'usage des médicaments, modification de la loi sur la pharmacie et sur la protection sanitaire des animaux pour contrôler la médication dans l'alimentation animale, régime de médecine préventive pour la plupart des espèces en élevage, par l'application de plans de gestion sanitaire définis entre l'éleveur et son vétérinaire traitant, présence accrue des vétérinaires dans la gestion des activités en inspection des produits carnés. À son départ pour la présidence de la nouvelle Commission des courses en 1988, Louis me laissait en héritage une organisation bien en marche.

Avec la création de la Commission des courses en 1988, le ministre Michel Pagé avait confié à Louis le mandat de redonner du lustre à l'industrie des courses et de dynamiser l'élevage québécois. Louis était d'avis que la première mesure à entreprendre était de redonner confiance aux clients en « nettoyant » le *back-stretch* des colporteurs de drogues de toutes sortes. Les forces du bien et du mal allaient s'affronter. L'arrivée, en 1990, d'un nouveau ministre à la tête du MAPAQ, venu du comté de Maskinongé, allait contrecarrer les plans de Louis. Le nouveau ministre ne voulait pas déranger les habitudes des hommes à chevaux. Fier et rigoureux dans sa pensée, Louis ne voulait pas être le complice de cette volte-face. Il remet sa démission en novembre 1991. Dans un jugement étoffé, rendu en 1997, le juge Jean-Pierre Sénécal, de la Cour supérieure, allait faire l'exégèse de la gestion du successeur de Louis et protégé du ministre précité. Pour ceux que ça pourrait intéresser, le jugement est répertorié dans l'application « Jugements.qc.ca »

Revenu au ministère comme sous-ministre adjoint, Louis et moi avons siégé pendant quatre ans au conseil de direction du ministère. Deux vétérinaires en poste de direction au MAPAQ, du jamais vu. Souvent, les analyses éclairées de Louis secoueront les positions de nos collègues de l'autre profession agricole.

La carrière de Louis se terminera à la vice-présidence de la Société de financement agricole, où il sensibilisera la direction à l'importance de la santé des troupeaux dans l'analyse du risque des entreprises réclamant du financement public. Depuis, avec sa bien-aimée Chantal, il entretient champs et forêt de son domaine du Canton de Magog, en plus de nourrir sa passion en élevant quelques chevaux.

Tout au long de sa carrière, Louis demeurera centré sur trois valeurs fondamentales : l'avancement de la profession vétérinaire, le mieux-être de celles et ceux qui la pratiquent et l'indépendance des vétérinaires du mercantilisme pharmaceutique. Son implication de plus de 14 ans à l'AMVPQ est éloquent à cet égard. Il en sera de même lorsqu'il devient sous-ministre adjoint en 1983. Tout au cours de ces années, Louis démontre des habiletés de gestion qui ne passent pas inaperçues :

LE VISIONNAIRE

Il a cette capacité de se projeter dans l'avenir et de prendre les décisions qui le mèneront là où il le faut pour incarner ses valeurs fondamentales. Pensons à l'achat d'un terrain vague à Fleurimont en 1964. Il y construira une clinique pour animaux de compagnie moderne pour le temps, alors que la plupart des praticiens de grands animaux s'accommodent d'une pièce dans le sous-sol de la maison. En prenant la décision de recommander le désengagement du programme ASAC en 1975, Louis force le jeu du gouvernement sortant et affaibli de Robert Bourassa. La pression sera maintenue jusqu'à règlement complet du litige.

LE FLAIR ET LE SENS POLITIQUE

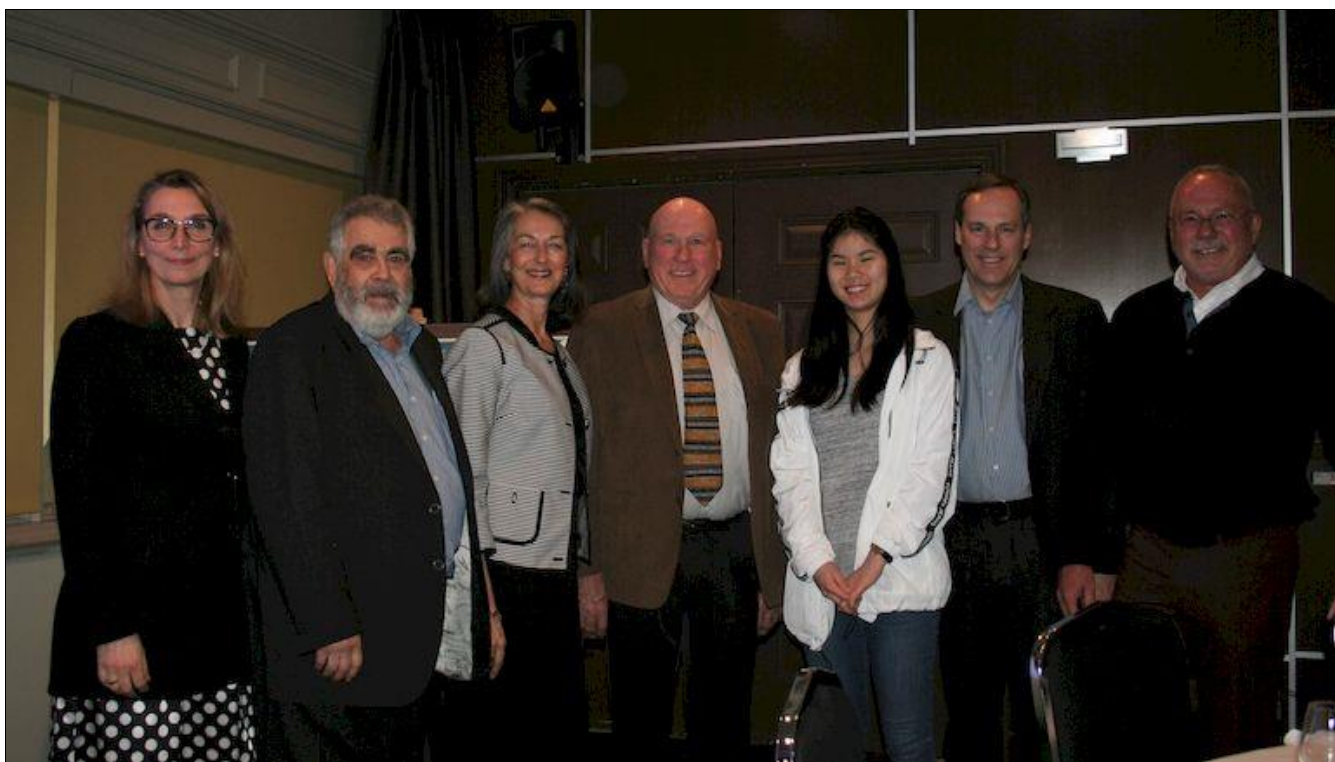
En quittant la clinique en 1978, pour consacrer tout son temps à l'AMVPQ, il réalise que l'échiquier politique agricole est en grande mouvance et que les vétérinaires praticiens, très présents sur le terrain, sur le plancher des vaches, sont totalement absents des sites de discussion et de décision. C'est pourtant de là que Jean Garon tire son inspiration pour proposer ses politiques agricoles novatrices. À partir de 1978, grâce à la présence et la prestance de leur PDG, les vétérinaires deviendront beaucoup plus visibles sur ces forums agricoles.

LE SENS DU DEVOIR ET DE L'ENGAGEMENT

Dans notre système de gouvernance de l'État, les ministres élus acquièrent un pouvoir plénipotentiaire sur les « serviteurs du peuple », traduction personnelle de l'expression consacrée chez nos compatriotes anglophones de « civil servants ». En 1990, lorsque Louis se retrouve en conflit avec le ministre du MAPAQ sur la gestion des hippodromes, il préférera démissionner de ses fonctions de la présidence de la Commission des courses, plutôt que de renier une de ses valeurs fondamentales : l'intégrité du sport bafouée par l'usage intempestif des drogues. Louis avait pris soin de bien documenter le phénomène avant d'établir sa position à cet égard.

CONCLUSION

Pour souligner de manière tangible la contribution exceptionnelle de Louis Bernard à l'avancement de la profession vétérinaire, je demande au président de la SCPVQ, le Dr Yvon Couture de lui remettre le prix Victor Théodule Daubigny et à vous tous de l'applaudir chaleureusement.



Le récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017, Dr Louis Bernard et ses invités.
De gauche à droite, Dre Hélène Jolicoeur, Dr Yvan Rouleau, Mme Chantal Lussier, conjointe du Dr Bernard,
Dr Louis Bernard, sa petite-fille Sachali, et ses fils Pierre et Martin. (Photo SCPVQ)